

# L'emploi des seniors dans l'Union européenne

## Statistiques en bref

### POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

15/2006

#### Marché du travail

Auteurs

Christel ALIAGA

Fabrice ROMANS

#### Contenu

Taux d'emploi des seniors par âge et sexe ..... 2

Variation des taux d'emploi des seniors entre 2000 et 2005 et impact des changements démographiques ..... 4

Évolution des taux d'emploi des seniors par âge et sexe entre 2000 et 2005 ..... 5

Taux d'emploi des seniors par niveau d'éducation ..... 7

Profession des seniors ..... 8

Les seniors et le temps partiel ..... 9

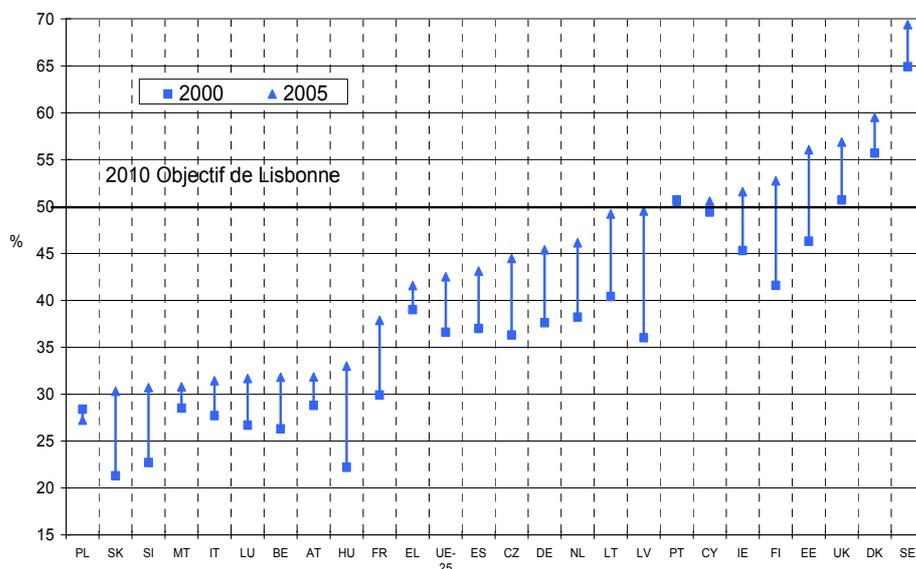
Les travailleurs indépendants ..... 10

En 2005, parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans au sein de l'UE-25, 22,2 millions occupaient un emploi, 1,6 million étaient au chômage et 28,5 millions étaient inactives. L'augmentation de la participation des seniors au marché du travail fait partie intégrante de la stratégie de Lisbonne, qui fixe comme objectif stratégique de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. En mars 2001, le Conseil de Stockholm a établi l'objectif de porter le taux d'emploi des seniors (c'est-à-dire des personnes âgées de 55 à 64 ans) à 50 % dans l'Union européenne d'ici 2010.

Dans l'ensemble de l'UE-25, le taux d'emploi des seniors est passé de 36,6 % en 2000 à 42,5 % en 2005 (graphique 1). Entre 2000 et 2005, ce taux a augmenté dans tous les pays, sauf en Pologne et au Portugal. En 2005, le taux de personnes âgées de 55 à 64 ans occupant un emploi était supérieur ou égal à l'objectif de 2010 en Suède, au Danemark, au Royaume-Uni, en Estonie, en Finlande, en Irlande, à Chypre et au Portugal.

En 2005, le taux d'emploi des seniors, au sein de l'UE-25, atteignait 51,8 % pour les hommes, alors qu'il s'établissait à 33,7 % pour les femmes. L'accroissement du taux d'emploi entre 2000 et 2005 a toutefois été plus élevé pour les femmes (+6,8 points de pourcentage) que pour les hommes (+4,9 points de pourcentage).

Graphique 1: Taux d'emploi des seniors (55-64 ans) de 2000 à 2005



Source: Eurostat, EFT-UE – Moyennes annuelles (voir Notes méthodologiques)



## La population âgée de 55 à 64 ans est hétérogène au regard de l'emploi

La population âgée de 55 à 64 ans n'est pas homogène au regard de la situation sur le marché du travail. Le tableau 1 fait apparaître d'importantes différences au niveau des taux d'emploi par groupe d'âge de cinq ans. Dans l'UE-25, en 2005, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 59 ans était de 55,3 %, tandis que celui des personnes âgées de 60 à 64 ans était de 26,7 %. Tant pour les hommes que pour les femmes, l'écart entre les groupes d'âge des 55-59 ans et des 60-64 ans

était beaucoup plus grand que celui entre les groupes d'âge des 50-54 ans et des 55-59 ans.

En 2005, la Suède présentait les plus forts taux d'emploi à la fois pour le groupe d'âge des 55-59 ans (79,4 %) et pour celui des 60-64 ans (56,8 %). Les taux les plus faibles ont été enregistrés en Pologne pour le groupe d'âge des 55-59 ans (32,1 %) et au Luxembourg pour le groupe d'âge des 60-64 ans (12,6 %).

**Tableau 1: Taux d'emploi des seniors par sexe et âge en 2005 (en %)**

	Total					Hommes					Femmes				
	50-54	55-59	60-64	65-69	55-64	50-54	55-59	60-64	65-69	55-64	50-54	55-59	60-64	65-69	55-64
UE-25	<b>72,3</b>	<b>55,3</b>	<b>26,7</b>	<b>8,2</b>	<b>42,3</b>	<b>81,2</b>	<b>65,2</b>	<b>34,8</b>	<b>11,4</b>	<b>51,5</b>	<b>63,6</b>	<b>45,8</b>	<b>19,2</b>	<b>5,4</b>	<b>33,6</b>
UE-15	<b>74,0</b>	<b>57,7</b>	<b>27,8</b>	<b>8,1</b>	<b>43,9</b>	<b>83,7</b>	<b>67,1</b>	<b>35,9</b>	<b>11,2</b>	<b>52,9</b>	<b>64,6</b>	<b>48,4</b>	<b>20,1</b>	<b>5,2</b>	<b>35,3</b>
NEM-10	<b>64,6</b>	<b>43,1</b>	<b>20,3</b>	<b>8,9</b>	<b>33,5</b>	<b>70,1</b>	<b>54,6</b>	<b>28,0</b>	<b>12,3</b>	<b>43,6</b>	<b>59,4</b>	<b>33,0</b>	<b>13,8</b>	<b>6,4</b>	<b>24,8</b>
Belgique	69,3	43,3	17,0	2,5	32,1	79,4	54,2	23,8	3,9	41,3	59,1	32,5	10,5	(1,3)	23,0
République tchèque	82,7	60,9	22,3	7,9	44,2	86,1	77,7	33,8	10,7	59,1	79,3	45,2	12,1	5,8	30,6
Danemark	82,7	78,8	36,7	14,4	59,8	86,5	82,7	47,3	22,4	66,8	78,9	74,8	26,3	7,1	52,9
Allemagne	75,1	63,2	27,8	6,3	44,9	80,7	71,3	34,8	8,1	52,7	69,7	55,1	21,2	4,7	37,3
Estonie	74,7	70,5	43,9	(18,3)	57,1	68,3	67,1	52,7	(25,0)	60,0	80,1	73,1	37,5	:	55,0
Grèce	66,0	50,8	30,8	9,4	41,6	86,8	70,8	43,7	15,5	58,8	45,6	31,2	20,0	4,4	25,8
Espagne	65,8	52,7	31,8	4,4	43,1	84,1	71,1	45,8	6,5	59,5	47,9	35,2	18,8	2,6	27,6
France	78,0	54,5	13,0	3,0	37,8	84,7	58,8	13,6	3,4	40,5	71,7	50,4	12,4	2,7	35,2
Irlande	70,5	58,5	42,9	15,3	51,7	83,1	71,6	58,1	23,9	65,7	57,7	45,1	27,5	7,1	37,4
Italie	67,1	42,5	18,1	7,2	31,2	85,7	55,1	27,5	12,2	42,4	49,1	30,4	9,5	2,7	20,6
Chypre	76,3	60,7	37,9	19,8	50,4	90,5	81,3	57,9	31,8	70,8	62,5	41,2	19,1	(8,8)	31,2
Lettonie	77,3	63,0	31,9	18,7	47,4	76,1	69,1	36,4	25,2	53,2	78,3	58,2	28,6	14,6	43,0
Lituanie	72,2	63,6	36,9	(7,6)	50,4	77,1	64,8	53,0	(9,8)	59,1	68,1	62,7	25,2	(6,2)	43,8
Luxembourg	72,4	46,8	(12,6)	:	31,7	89,2	56,6	(14,3)	:	38,3	54,9	36,2	(11,0)	:	24,8
Hongrie	67,9	47,9	15,0	3,6	32,8	69,9	55,8	21,0	5,8	40,2	66,0	41,2	10,3	2,1	26,7
Malte	50,7	43,4	(15,5)	:	32,0	79,5	67,9	(26,6)	:	50,9	21,1	(21,1)	:	:	14,6
Pays-Bas	77,3	61,9	25,0	10,3	46,2	87,5	75,5	32,4	13,8	57,3	67,0	48,0	17,6	6,8	35,0
Autriche	74,5	48,1	13,7	5,2	30,5	81,2	61,0	20,3	8,0	40,4	67,8	35,6	7,6	(2,8)	21,2
Pologne	55,8	32,1	18,3	10,2	26,8	63,5	42,3	24,4	13,9	35,5	48,5	23,1	13,1	7,5	19,2
Portugal	73,3	59,0	41,3	28,4	50,9	80,7	68,0	47,3	36,3	58,6	66,4	50,9	36,1	21,8	44,1
Slovénie	71,6	44,8	(15,5)	(11,1)	31,2	74,1	58,2	(22,0)	(14,8)	42,5	69,1	30,0	(10,0)	(7,8)	20,1
Slovaquie	74,3	43,4	12,7	(2,4)	29,7	77,9	67,2	20,4	(4,0)	47,0	70,9	22,5	6,6	:	15,3
Finlande	80,0	64,8	33,9	5,8	52,7	79,2	62,8	36,4	8,1	52,6	80,8	66,8	31,4	3,7	52,8
Suède	83,2	79,4	56,8	14,6	68,9	85,0	82,0	60,0	20,0	71,8	81,4	76,8	53,5	9,4	66,0
Royaume-Uni	79,3	68,6	42,0	14,5	56,8	84,6	75,1	53,8	19,0	65,7	74,2	62,2	30,6	10,4	48,2

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps (voir Notes méthodologiques)

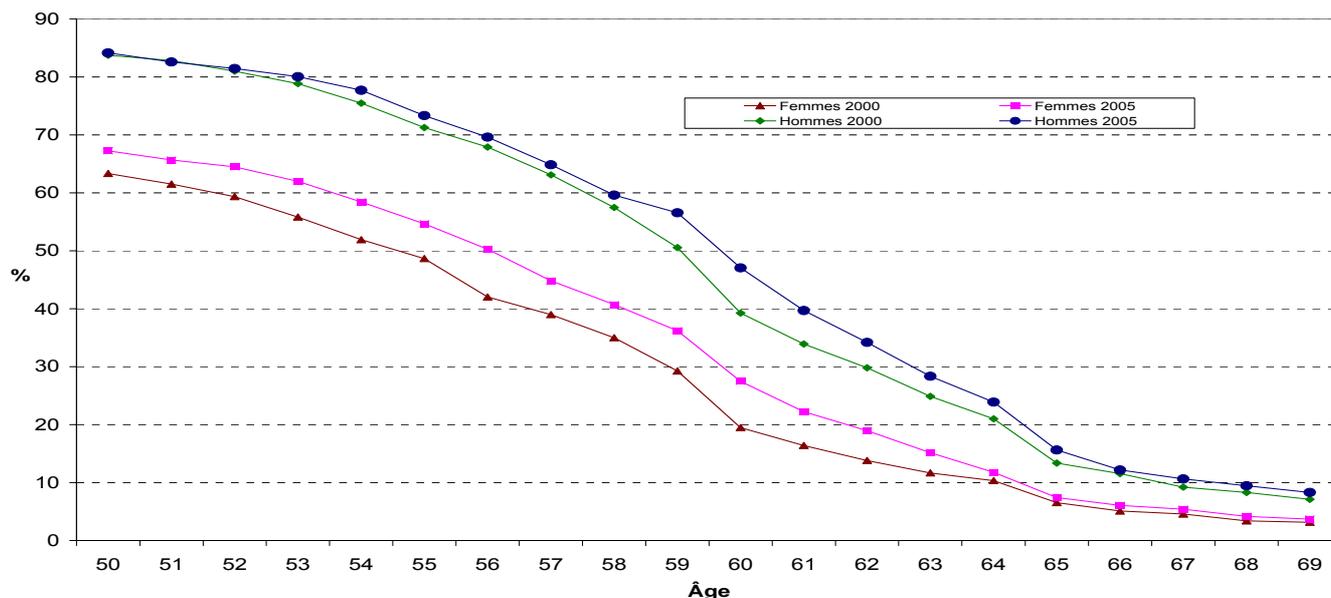
( ) La fiabilité des données figurant entre parenthèses peut être affectée par la petite taille de l'échantillon.

: Données non disponibles ou très peu fiables

Dans l'UE-25, les taux d'emploi des personnes âgées de 50 à 69 ans en 2005 décroissaient à mesure que l'âge croissait (graphique 2). Ils perdaient ainsi, en moyenne, moins de 3 points par année d'âge jusqu'à l'âge de 54 ans, puis, en moyenne, 4 points par année d'âge jusqu'à l'âge de 59 ans. Entre l'âge de 59 et 60 ans, la perte atteignait 9 points. Les taux d'emploi diminuaient ensuite, en moyenne, de 5 points par année jusqu'à l'âge de 64 ans et avaient tendance à se stabiliser entre l'âge de 65 et 69 ans. L'âge de 60 ans

semble donc constituer, en quelque sorte, un "âge décisif" pour l'emploi au sein de l'Union européenne. En examinant les données pays par pays, il peut être constaté que, dans tous les pays dont les données sont suffisamment fiables, sauf en République tchèque, en Pologne et en Suède, la chute du taux d'emploi entre l'âge de 59 et 60 ans était nettement plus prononcée que la diminution moyenne par année d'âge entre 55 et 59 ans ou entre 60 et 64 ans.

**Graphique 2: Taux d'emploi des seniors par âge et sexe en 2000 et 2005, UE-25 (en %)**



Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps (voir Notes méthodologiques)

**Tableau 2: Évolution moyenne du taux d'emploi par âge (variation en points de pourcentage par année d'âge)**

	55-59 ans	59-60 ans	60-64 ans
UE-25	-4,4	-9,2	-4,8
UE-15	-4,3	-10,3	-5,1
NEM-10	-5,4	-4,7	-3,0
Belgique	-6,6	-8,2	-3,8
République tchèque	-8,8	-6,8	-5,8
Danemark	-3,2	-16,0	-8,8
Allemagne	-2,9	-12,8	-7,5
Estonie	:	:	:
Grèce	-4,7	-5,5	-2,2
Espagne	-2,7	-7,0	-4,4
France	-7,3	-18,1	-3,2
Irlande	-2,3	-5,4	-3,5
Italie	-5,4	-9,0	-2,3
Chypre	-0,9	-18,6	-3,9
Lettonie	-2,2	-14,4	-(5,5)
Lituanie	-(4,4)	-(0,7)	-(6,2)
Luxembourg	-8,5	-(9,3)	:
Hongrie	-6,8	-9,7	-3,4
Malte	-(0,4)	:	:
Pays-Bas	-4,4	-11,5	-6,6
Autriche	-7,4	-7,8	-4,3
Pologne	-4,7	-2,5	-1,0
Portugal	-0,9	-15,3	-1,6
Slovénie	-(6,3)	-(11,2)	-(2,1)
Slovaquie	-7,0	-4,6	-(5,0)
Finlande	-4,0	-10,8	-7,5
Suède	-2,1	-3,2	-8,5
Royaume-Uni	-3,4	-7,8	-5,7

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

( ) La fiabilité des données figurant entre parenthèses peut être affectée par la petite taille de l'échantillon.

: Données non disponibles ou très peu fiables

## Les variations des taux d'emploi des seniors sont influencées par les évolutions démographiques

Les écarts importants relevés dans les taux d'emploi des seniors lorsqu'on distingue entre les personnes âgées de 55 à 59 ans et celles âgées de 60 à 64 ans suggèrent de tenir compte des effets démographiques lors de l'analyse de l'accroissement du taux d'emploi de l'ensemble de la population âgée de 55 à 64 ans. En effet, une augmentation de la population de l'un des groupes d'âge est susceptible d'avoir une influence sur l'évolution du taux d'emploi de l'ensemble du groupe d'âge des 55-64 ans.

Dans l'UE-25, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans s'est accru de 5,9 points de pourcentage entre le printemps 2000 et le printemps 2005. Un cinquième de cette hausse (1,2 point) est dû à l'évolution de la structure par âge de la population (tableau 3). Les effets de la structure par âge diffèrent fortement d'un pays à l'autre, variant de -2,6 en Autriche

à +4,0 en France, où ils contribuent à près de la moitié de l'accroissement du taux entre 2000 et 2005.

Les pays peuvent ensuite être comparés en considérant les variations du taux d'emploi "nettes des effets démographiques". Parmi les pays pour lesquels cette analyse est significative, les variations "nettes" les plus élevées sont enregistrées en Estonie (+13,1 points de pourcentage), Lettonie (+11,9 points), Hongrie (+10,8 points), Lituanie (+9,2 points), Finlande (+8,7 points) et République tchèque (+8,6 points), alors que des variations "nettes" négatives sont observées en Pologne (-4,3 points) et au Portugal (-1,2 point).

Globalement, même si, d'après les estimations, il existe des effets structurels significatifs liés à l'âge, les résultats font ressortir des accroissements nets du taux d'emploi des seniors entre 2000 et 2005 dans tous les pays, à l'exception de la Pologne et du Portugal.

**Tableau 3: Variation des taux d'emploi entre 2000 et 2005 (en points de pourcentage)**

	Taux de variation 2005/2000	Effet de structure d'âge	Taux de variation "net" d'effet de structure
UE-25	5,9	1,2	4,8
UE-15	6,4	1,0	5,4
NEM-10	3,8	1,8	2,0
Belgique	7,0	2,0	5,1
République tchèque	8,1	-0,4	8,6
Danemark	5,2	-1,5	6,7
Allemagne	7,5	-0,6	8,2
Estonie*	13,9	0,7	13,1
Grèce	2,2	1,8	0,4
Espagne	6,3	0,7	5,5
France	8,4	4,0	4,4
Irlande	6,6	0,4	6,2
Italie	3,9	1,0	2,9
Chypre	1,0	-0,2	1,1
Lettonie*	12,0	0,2	11,9
Lituanie*	9,2	0,0	9,2
Luxembourg*	4,5	1,4	3,1
Hongrie	10,9	0,0	10,8
Malte*	3,4	2,2	1,3
Pays-Bas	8,3	1,1	7,2
Autriche*	1,3	-2,6	3,9
Pologne	-2,2	2,1	-4,3
Portugal	-0,4	0,8	-1,2
Slovénie*	8,9	0,9	8,0
Slovaquie*	8,3	0,6	7,7
Finlande	11,5	2,8	8,7
Suède	4,6	-0,4	4,9
Royaume-Uni	6,4	0,9	5,5

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

\* Pays pour lesquels le calcul est basé sur des groupes d'âge de cinq ans

Du fait des arrondis, la somme des chiffres présentés dans les deuxième et troisième colonnes peut ne pas correspondre exactement aux chiffres présentés dans la première colonne.

### Encadré 1: Une méthode d'évaluation de l'impact des effets démographiques

Pour évaluer les effets de l'évolution de la structure par âge sur la variation du taux d'emploi, la moyenne pondérée des taux d'emploi de 2005 par "groupe d'âge d'un an" (ou par groupe d'âge de cinq ans, lorsque la taille de l'échantillon ne permettait pas de calculer des taux se situant au-dessus des limites de fiabilité) a été calculée, en appliquant la structure par âge de 2000. La variation du taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans se décompose alors comme suit:

$$R_{2005} - R_{2000} = \sum_{sex, age} \left[ R_{s, a, 2005} \times \left( \frac{P_{s, a, 2005}}{\sum_{sex, age} P_{s, a, 2005}} - \frac{P_{s, a, 2000}}{\sum_{sex, age} P_{s, a, 2000}} \right) \right] + \frac{\sum_{sex, age} P_{s, a, 2000} \times (R_{s, a, 2005} - R_{s, a, 2000})}{\sum_{sex, age} P_{s, a, 2000}}$$

où:

$R_y$  = taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans - année y

$R_{s, a, y}$  = taux d'emploi pour un sexe s, un âge a et une année y donnés

$P_{s, a, y}$  = population pour un sexe s, un âge a et une année y donnés

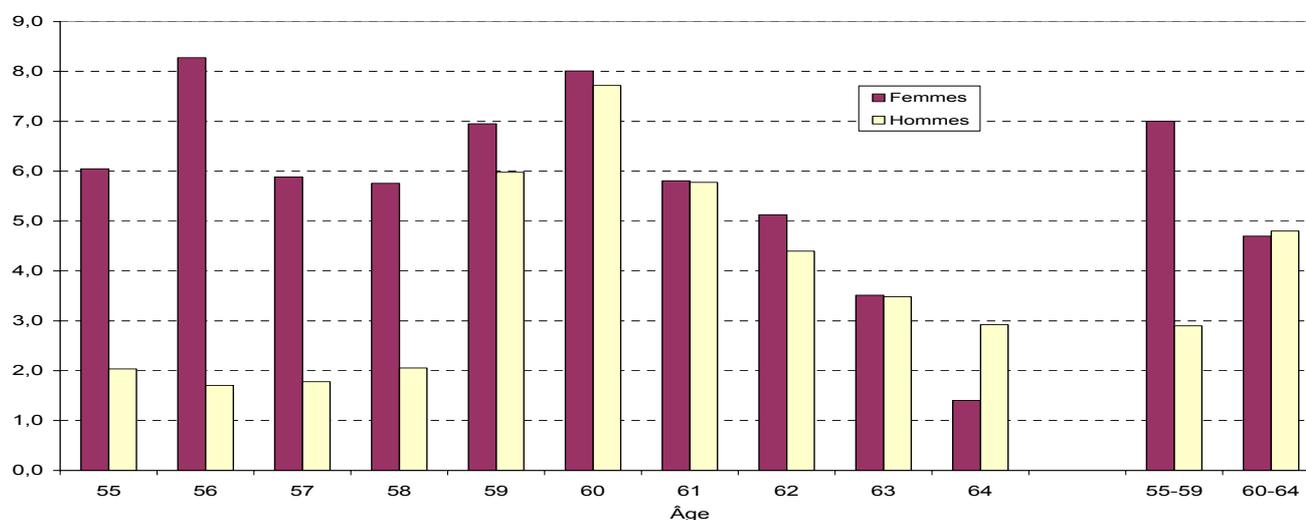
La première partie de cette expression représente les effets de structure sur le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans, tandis que le second membre correspond à la variation de cet indicateur, nette des effets de structure.

### L'accroissement des taux d'emploi entre 55 et 64 ans se concentre davantage dans le groupe le plus âgé pour les hommes et dans le groupe le plus jeune pour les femmes

Au sein de l'UE-25, l'accroissement du taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans entre 2000 et 2005 n'est pas réparti également par âge et sexe (graphique 3). Les taux d'emploi des seniors âgés de 55 à 59 ans ont augmenté de 7 points de pourcentage

pour les femmes et de 2,9 points pour les hommes, alors que ceux des seniors âgés de 60 à 64 ans ont progressé de 4,7 points pour les femmes et de 4,8 points pour les hommes.

Graphique 3: Évolution des taux d'emploi par âge et sexe entre 2000 et 2005 (en points de pourcentage), UE-25



Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

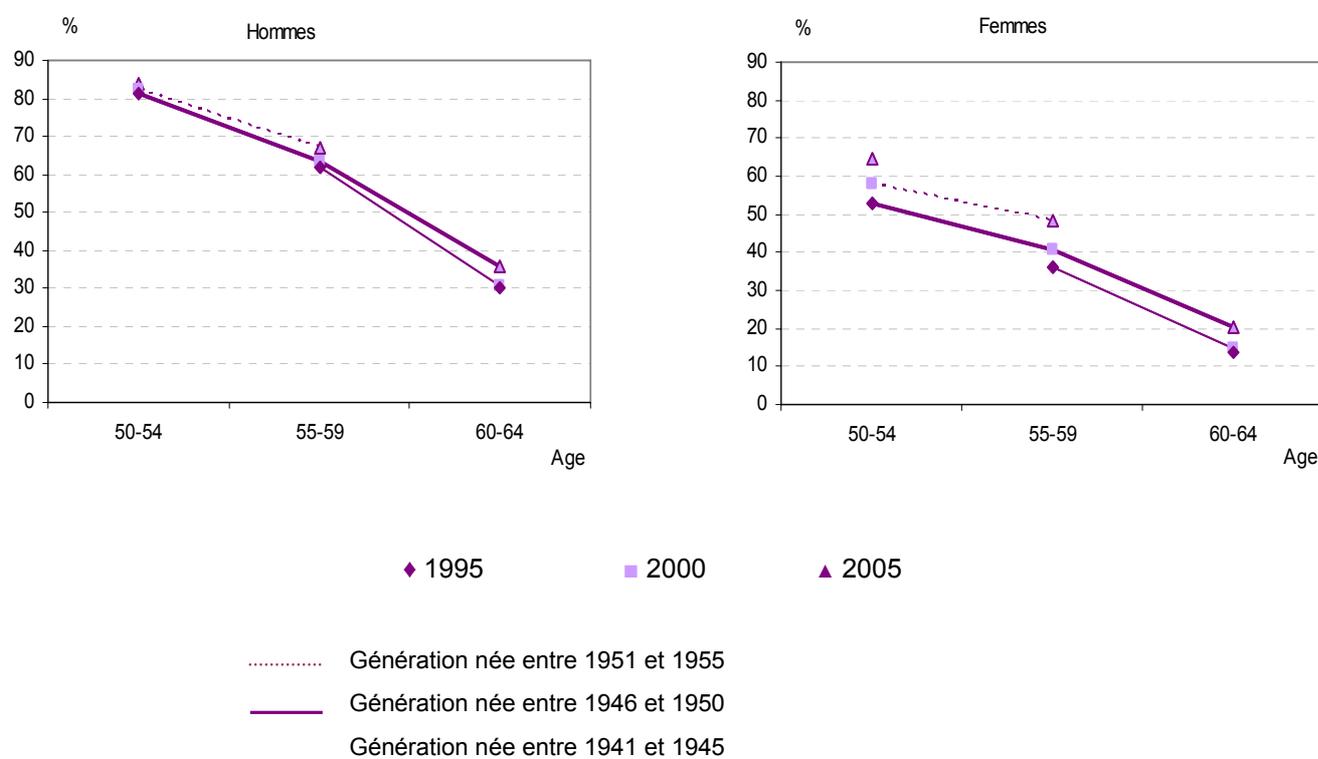
Pour les hommes, l'augmentation des taux d'emploi entre 2000 et 2005 se concentre davantage dans le groupe le plus âgé (59-64 ans), ce qui permet de penser que les travailleurs les plus âgés sont restés en emploi plus longtemps en 2005 qu'en 2000.

Pour les femmes, l'accroissement des taux d'emploi se concentre davantage dans le groupe le plus jeune. Des hausses particulièrement marquées, par comparaison avec les hommes, sont enregistrées pour les femmes âgées de 55 à 58 ans. Ce résultat peut correspondre à l'accession au groupe d'âge des 55-64 ans d'une génération de femmes plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs aînées. L'objectif d'améliorer

l'employabilité des femmes rejoint ici celui d'améliorer l'employabilité des seniors.

Le graphique 4 indique le taux d'emploi pour les femmes et les hommes des générations successives pouvant être analysées (les données sont uniquement disponibles pour l'UE-15). Il montre que le fait d'occuper un emploi est plus courant pour les générations féminines récentes. Pour le groupe d'âge des 55-59 ans par exemple, la génération née entre 1941 et 1945 comptait 36,1 % de femmes occupant un emploi, alors que les générations nées entre 1946 et 1950 et entre 1951 et 1955 en comptaient respectivement 40,7 % et 48,4 %.

**Graphique 4: Taux d'emploi dans l'UE-15 – effets d'âge et de génération**



**Note:** La graphique 4 représente les taux d'emploi des femmes et des hommes par groupe d'âge et par génération. En reliant les résultats des enquêtes sur les forces de travail de 1995, 2000 et 2005, il est possible de suivre l'évolution des générations sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. On peut également considérer un groupe d'âge donné et observer sa situation en 1995, 2000 et 2005, ce qui revient à comparer les différentes générations au même âge. En observant uniquement les symboles correspondant à une année d'enquête donnée, on obtient une photographie de la population pour cette année.

En 2005 par exemple, dans l'UE-15, 64,6 % des femmes âgées de 50 à 54 ans (nées entre 1951 et 1955) occupaient un emploi, contre 20,1 % de celles âgées de 60 à 64 ans (nées entre 1941 et 1945). Cette différence résulte, en partie, d'effets de génération. En effet, à l'âge de 50 à 54 ans, les générations nées entre 1941 et 1945 comptaient 52,8 % de femmes occupant un emploi en 1995; celles nées dix ans plus tard, entre 1951 et 1955, en comptaient 64,6 % en 2005: il s'agit là de l'effet de génération. L'effet d'âge est isolé comme suit: les femmes nées entre 1941 et 1945 étaient âgées de 50 à 54 ans en 1995; sur la période 1995-2005, le taux d'emploi parmi ces femmes est tombé de 52,8 % à 20,1 %.

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

## Taux d'emploi des seniors: grandes différences en fonction du niveau d'éducation

Le niveau d'éducation est un facteur important pour l'employabilité des seniors. Le tableau 4 présente les différences de taux d'emploi en fonction du niveau d'éducation. Tant pour les hommes que pour les femmes, les personnes possédant le niveau d'éducation le plus élevé (défini comme étant celui de l'enseignement supérieur) occupent plus souvent un emploi que celles ayant le niveau d'éducation le plus faible. Au sein de l'UE-25, 30,8 % des personnes âgées de 55 à 64 ans ayant le plus bas niveau d'éducation ont un emploi, contre 61,8 % des personnes du même âge ayant le plus haut niveau d'éducation.

L'influence du niveau d'éducation sur les taux d'emploi s'observe également chez les personnes âgées de 30 à

49 ans. Toutefois, le ratio entre le taux d'emploi des 55-64 ans et celui des 30-49 ans est plus grand pour les personnes à niveau d'éducation élevé que pour celles à faible niveau d'éducation, ce qui peut laisser penser que les travailleurs âgés hautement qualifiés se maintiennent, dans l'ensemble, mieux sur le marché du travail que leurs homologues faiblement qualifiés. Ce résultat peut également s'expliquer partiellement par le fait que les personnes à faible niveau d'éducation peuvent être entrées sur le marché du travail plus tôt que celles à niveau d'éducation plus élevé, ce qui pourrait favoriser leur départ à la retraite plus précoce.

**Tableau 4: Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans et de 30 à 49 ans par niveau d'éducation, en 2005, UE-25**

	55-64									30-49								
	Hommes et Femmes			Hommes			Femmes			Hommes et Femmes			Hommes			Femmes		
	Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut
UE-25	30,8	43,3	61,8	41,0	49,5	65,8	23,0	36,3	55,6	65,8	80,9	89,5	81,3	88,6	94,2	51,0	73,0	84,7
UE-15	30,9	43,0	60,7	41,7	48,9	64,5	22,3	35,7	53,9	65,1	80,9	88,9	82,7	90,1	94,0	49,4	71,3	83,3
NEM-10	20,3	33,4	57,0	29,6	42,7	66,1	14,6	24,0	47,5	55,4	77,6	91,2	61,2	83,3	94,6	50,6	71,5	88,5
Belgique	16,9	32,3	45,4	24,6	43,0	57,6	10,5	20,2	29,5	64,4	81,4	90,7	80,4	91,8	95,7	47,6	70,4	85,9
République tchèque	17,6	42,2	69,1	35,3	54,2	77,0	11,5	28,7	57,0	65,1	87,1	92,3	67,4	93,0	97,3	63,9	80,8	85,6
Danemark	37,6	55,3	70,5	50,8	60,8	75,5	28,9	48,3	64,2	72,1	86,8	91,9	79,5	91,1	94,6	65,1	81,8	89,3
Allemagne	26,8	38,8	59,1	37,4	45,2	62,7	22,0	31,9	50,0	63,4	79,7	89,3	76,2	88,3	94,1	54,6	71,4	82,2
Estonie	:	50,4	65,8	:	58,1	(76,4)	:	44,2	58,7	(63,6)	78,5	87,2	(63,9)	80,3	92,1	(63,2)	76,5	84,4
Grèce	40,6	32,6	51,4	59,9	48,0	59,2	25,4	15,0	32,7	66,5	72,6	89,0	90,4	92,8	94,5	44,6	53,6	82,5
Espagne	32,0	48,0	63,7	49,8	58,3	68,9	17,0	35,0	53,0	58,6	73,1	84,4	81,5	89,3	92,6	36,1	56,7	75,7
France	24,8	33,6	51,2	27,3	36,6	57,0	23,0	29,8	44,4	68,9	83,0	87,7	81,4	90,9	93,1	58,4	74,2	82,8
Irlande	38,5	46,9	66,7	57,5	66,6	75,8	18,5	31,6	55,8	58,5	74,7	87,5	76,9	92,3	95,1	37,2	60,6	80,1
Italie	23,6	42,3	63,9	37,1	51,3	73,6	12,0	30,4	47,4	62,4	79,8	88,6	87,0	92,8	94,3	38,0	66,4	82,8
Chypre	47,2	48,0	61,5	73,1	61,2	65,3	28,4	31,0	53,2	68,2	80,6	89,2	87,3	93,9	95,9	52,5	67,6	81,9
Lettonie	28,2	39,2	61,2	38,6	52,5	67,8	19,2	30,7	55,3	57,3	76,6	87,8	57,7	79,8	91,5	56,8	73,4	85,5
Lituanie	(28,2)	48,0	(60,9)	(40,4)	60,7	(70,8)	(19,8)	37,6	(53,2)	(54,9)	76,0	87,0	(54,7)	77,4	88,3	(55,1)	74,4	86,2
Luxembourg	16,2	30,3	62,6	23,8	37,0	68,9	11,3	20,4	(46,9)	69,4	80,5	88,8	92,1	96,7	97,5	50,6	62,1	77,3
Hongrie	12,0	28,4	52,0	19,0	36,4	60,1	7,7	20,2	41,9	53,8	78,7	89,9	58,0	82,9	95,4	51,0	73,8	85,5
Malte	27,5	:	:	49,0	:	:	(9,8)	:	:	53,0	82,9	91,1	87,6	95,9	98,4	23,1	62,2	80,2
Pays-Bas	26,0	40,3	55,2	39,6	48,6	61,1	17,6	28,4	45,0	68,2	83,5	90,8	85,7	93,8	95,4	53,0	72,8	85,0
Autriche	21,7	30,5	58,6	33,5	39,7	64,5	15,4	19,0	42,5	70,6	84,7	92,1	82,6	92,4	95,9	63,7	75,6	87,3
Pologne	27,2	29,5	55,9	36,4	37,1	66,7	21,1	21,5	44,9	59,6	76,1	93,3	66,8	83,0	95,4	52,8	68,9	91,6
Portugal	47,8	49,7	62,8	59,6	56,5	72,0	37,8	39,0	53,7	79,0	88,5	95,4	89,5	93,6	96,7	68,8	83,4	94,5
Slovénie	(22,6)	20,5	44,7	(31,6)	27,9	54,9	(18,0)	(10,2)	(30,2)	72,9	88,7	95,3	76,5	90,1	95,2	70,0	87,1	95,3
Slovaquie	8,9	29,8	57,2	20,7	42,8	66,3	(3,7)	15,3	43,6	50,1	81,3	92,0	48,8	84,8	95,4	50,9	77,5	88,3
Finlande	31,8	41,8	59,5	33,8	41,8	59,0	29,9	41,9	60,0	70,7	79,0	88,3	73,1	81,8	91,9	67,6	76,1	85,2
Suède	57,8	67,3	79,2	62,6	70,0	78,3	52,6	64,6	80,0	74,5	83,8	89,6	79,0	85,5	90,1	68,2	82,2	89,1
Royaume-Uni	53,4	65,6	69,2	50,8	63,8	66,8	56,2	69,5	73,4	67,0	82,9	90,6	76,3	89,2	94,7	60,0	75,9	86,1

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps (voir Notes méthodologiques)

( ) La fiabilité des données figurant entre parenthèses peut être affectée par la petite taille de l'échantillon.

: Données non disponibles ou très peu fiables

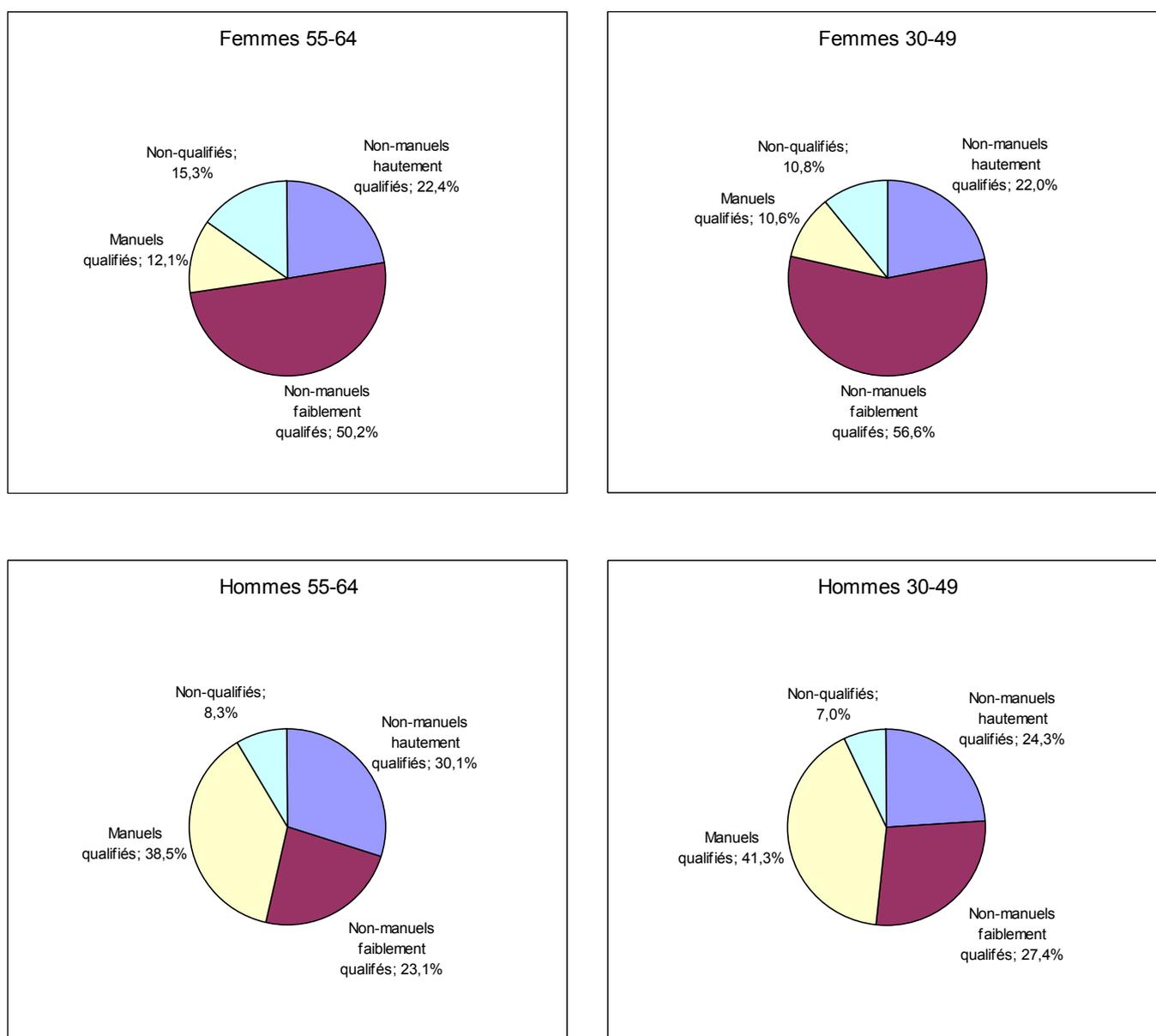
## 30 % des hommes occupés âgés de 55 à 64 ans ont une profession hautement qualifiée

La prévalence des professions non manuelles hautement qualifiées parmi la population masculine occupée est plus forte dans le groupe d'âge des 55-64 ans que dans celui des 30-49 ans (30,1 % et 24,3 % respectivement, voir graphique 5). Ce résultat peut s'expliquer par l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. Il pourrait également confirmer l'analyse des taux d'emploi par niveau d'éducation, laquelle donne à penser que les personnes hautement

qualifiées se maintiennent mieux en emploi que celles faiblement qualifiées.

Chez les femmes, le résultat est différent: la prévalence des professions non manuelles hautement qualifiées est la même pour les deux groupes d'âge des 55-64 ans et des 30-49 ans (22 % environ). Cette situation peut s'expliquer, en partie, par l'existence de différences entre les sexes en ce qui concerne l'accès des générations plus anciennes aux professions hautement qualifiées.

**Graphique 5: Population occupée par profession dans l'emploi principal, pour les groupes d'âge des 55-64 ans et des 30-49 ans, par sexe, UE-25, données 2005**



Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps (voir Notes méthodologiques)

## Le travail à temps partiel est plus courant dans le groupe d'âge des 55-64 ans que dans celui des 30-49 ans

En 2005, dans l'UE-25, le travail à temps partiel représentait 22,2 % de l'emploi total du groupe d'âge des 55-64 ans. Il est beaucoup plus courant chez les femmes (39,5 %) que chez les hommes (10,3 %). Tel est également le cas chez les populations plus jeunes (tableau 5).

Le travail à temps partiel est généralement plus répandu parmi les travailleurs âgés de 55 à 64 ans que parmi ceux âgés de 30 à 49 ans (22,2 % de l'emploi

total contre 16,8 %). Cette situation s'observe dans tous les pays de l'UE, à l'exception de l'Espagne et de l'Italie.

Pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, le travail à temps partiel a légèrement augmenté entre 2000 et 2005, sa part dans l'emploi total étant passée de 21,1 % à 22,2 %. Cette augmentation s'explique par une légère progression du travail à temps partiel parmi les hommes (de 9,4 % à 10,3 %) et par l'accroissement du nombre de femmes occupées durant cette période.

**Tableau 5: Travail à temps partiel chez les hommes et les femmes âgés de 55 à 64 ans et de 30 à 49 ans (en % de l'emploi total)**

	2005						2000					
	30-49			55-64			30-49			55-64		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
UE-25	16,8	32,6	4,0	22,2	39,5	10,3	15,0	30,1	3,4	21,1	40,3	9,4
UE-15	18,8	37,2	4,1	23,3	42,0	10,4	16,8	34,7	3,4	21,3	41,8	8,8
NEM-10	5,1	7,7	2,9	14,0	21,2	9,3	5,2	7,3	3,3	19,6	28,9	13,9
Belgique	22,2	44,3	4,5	25,4	47,1	13,0	21,2	42,8	4,0	21,6	44,4	11,1
République tchèque	3,9	7,6	0,8	8,4	14,5	5,0	4,2	8,2	0,8	12,5	27,3	5,4
Danemark	13,7	24,2	4,4	19,6	31,3	10,3	15,4	28,9	3,7	20,5	40,4	7,6
Allemagne	24,3	48,3	4,7	26,7	51,0	9,1	20,4	42,2	3,2	22,7	48,3	6,7
Estonie	5,4	(7,0)	:	(8,3)	:	:	4,5	(5,3)	(3,7)	(11,3)	(18,0)	:
Grèce	3,8	7,6	1,3	5,0	11,2	2,0	3,6	6,7	1,7	4,8	10,0	2,2
Espagne	11,4	24,2	2,7	10,9	26,7	3,2	7,0	16,1	1,8	6,5	18,8	1,8
France	17,1	32,1	4,1	21,1	33,9	9,4	16,4	32,0	3,6	22,4	37,0	10,2
Irlande	:	:	:	:	:	:	15,9	33,2	3,8	19,5	44,0	9,2
Italie	13,1	27,6	3,3	9,9	18,5	5,5	8,6	18,1	2,9	7,5	13,9	4,9
Chypre	7,0	12,9	2,1	11,8	20,4	7,8	6,7	13,3	2,0	13,5	25,5	7,6
Lettonie	7,5	7,8	7,1	11,8	13,3	(10,3)	9,7	10,1	9,3	15,7	18,3	13,9
Lituanie	5,2	6,9	(3,5)	(11,0)	(13,2)	(8,9)	7,5	8,3	6,7	14,1	18,6	10,3
Luxembourg	19,1	43,1	(1,8)	20,6	47,2	:	12,8	30,7	(1,4)	(11,1)	(30,3)	:
Hongrie	3,3	5,2	1,7	11,0	14,1	8,5	2,8	4,3	1,3	11,8	21,6	6,6
Malte	8,1	24,3	:	(13,9)	:	:	6,4	20,8	:	:	:	:
Pays-Bas	41,5	76,9	12,4	49,0	83,4	28,2	38,3	74,9	10,7	44,3	79,5	26,1
Autriche	22,4	44,3	3,6	23,9	44,4	12,5	18,7	37,9	3,2	16,6	37,2	7,2
Pologne	6,4	9,4	3,9	20,7	32,0	13,7	6,2	8,4	4,3	28,0	35,9	22,6
Portugal	6,3	10,9	2,3	19,3	31,3	9,2	6,2	11,6	1,6	20,8	33,7	10,9
Slovénie	3,7	4,8	(2,6)	15,7	(27,5)	(10,0)	3,1	4,1	(2,2)	(15,4)	(24,9)	(10,6)
Slovaquie	1,7	2,8	0,7	7,2	18,9	(2,7)	1,7	2,6	(0,8)	5,9	(13,4)	:
Finlande	7,4	12,0	3,3	20,2	22,6	17,6	6,6	10,4	3,3	19,6	21,9	17,2
Suède	21,3	38,3	6,2	27,2	40,6	15,0	19,3	35,0	5,0	27,6	41,2	15,7
Royaume-Uni	22,3	43,1	3,8	31,7	53,7	15,1	22,8	45,6	3,2	31,7	56,8	13,7

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

( ) La fiabilité des données figurant entre parenthèses peut être affectée par la petite taille de l'échantillon.

: Données non disponibles ou très peu fiables

Données en italique: non-réponse > 5 %

## Davantage de travailleurs indépendants dans le groupe d'âge des 55-64 ans que dans celui des 30-49 ans

Dans tous les pays, sauf en Slovaquie, la proportion de travailleurs indépendants est plus importante dans le groupe d'âge des 55-64 ans que dans celui des 30-49 ans. En 2005, dans l'UE-25, 15,4 % des personnes occupées âgées de 30 à 49 ans étaient des travailleurs indépendants, alors que le pourcentage correspondant parmi la population occupée âgée de 55 à 64 ans était de 23 % (tableau 6).

Pour les femmes, le pourcentage d'indépendantes parmi les travailleuses de l'UE-25 était de 10,4 % dans le groupe d'âge des 30-49 ans et de 15,6 % dans celui des 55-64 ans.

Pour les hommes, les pourcentages de travailleurs indépendants différaient encore davantage entre les deux groupes d'âge: 19,3 % chez les 30-49 ans et 28,1 % chez les 55-64 ans.

Aussi bien pour les femmes que pour les hommes, la différence entre les pourcentages de travailleurs indépendants des deux groupes d'âge était la plus grande en Grèce et au Portugal, pays où les niveaux de travail indépendant sont les plus élevés. Cette différence était la plus petite en Lettonie.

**Tableau 6: Pourcentage de travailleurs indépendants parmi les personnes occupées en 2005**

	Total		Femmes		Hommes	
	30-49	55-64	30-49	55-64	30-49	55-64
UE-25	15,4	23,0	10,4	15,6	19,3	28,1
UE-15	14,9	22,9	10,1	15,1	18,8	28,2
NEM-10	17,8	23,8	12,5	19,0	22,5	27,0
Belgique	13,7	23,8	8,4	18,0	18,0	27,0
République tchèque	17,5	16,2	10,0	11,3	23,6	19,0
Danemark	7,6	14,1	3,7	6,7	11,1	20,0
Allemagne	11,9	16,0	8,4	9,7	14,7	20,4
Estonie	9,6	:	(6,0)	:	13,5	:
Grèce	29,3	51,8	19,5	44,2	35,7	55,5
Espagne	16,6	29,6	12,5	24,9	19,4	32,0
France	9,7	17,9	5,7	10,8	13,1	24,4
Irlande	18,8	28,4	7,9	12,1	26,9	37,6
Italie	24,7	37,7	18,0	25,5	29,3	43,9
Chypre	20,9	34,9	11,0	20,5	29,2	41,6
Lettonie	11,2	11,5	8,2	(8,4)	14,1	14,9
Lituanie	14,8	21,5	10,6	(19,7)	19,1	(23,2)
Luxembourg	8,1	14,9	6,5	(13,5)	9,2	(15,8)
Hongrie	13,9	20,3	9,4	13,3	17,9	25,9
Malte	17,1	(18,6)	(8,6)	:	20,2	(19,3)
Pays-Bas	12,4	19,5	9,1	17,0	15,1	21,1
Autriche	12,9	23,9	9,6	22,5	15,8	24,6
Pologne	21,1	34,3	16,2	30,1	25,4	36,8
Portugal	18,9	44,1	16,7	42,3	20,8	45,6
Slovénie	9,2	21,0	5,1	(16,8)	13,0	(23,0)
Slovaquie	14,3	13,5	7,5	(10,0)	20,3	14,9
Finlande	12,1	18,0	7,8	12,0	16,0	24,2
Suède	10,0	13,9	5,3	6,6	14,1	20,5
Royaume-Uni	13,1	18,9	8,0	11,0	17,6	24,9

Source: Eurostat, EFT-UE – Données de printemps

( ) La fiabilité des données figurant entre parenthèses peut être affectée par la petite taille de l'échantillon.

: Données non disponibles ou très peu fiables

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

L'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (EFT-UE) est réalisée dans les vingt-cinq États membres de l'Union européenne et dans trois pays de l'Association européenne de libre échange (AELE), conformément au règlement (CEE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998.

L'EFT-UE est une grande enquête par sondage auprès des ménages qui fournit des résultats annuels et trimestriels sur la participation au marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus, ainsi que sur les personnes n'appartenant pas aux forces de travail. Ses taux d'échantillonnage varient de 0,3 à 3,3 %.

Entre 1998 et 2005, l'enquête sur les forces de travail est passée progressivement d'une enquête annuelle réalisée au printemps à une enquête trimestrielle continue, dont les périodes de référence sont réparties sur l'ensemble de l'année. Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans présenté à la page 1 et dans le graphique 1 est dès lors calculé sous la forme d'une moyenne annuelle des résultats de l'enquête continue. Lorsque seulement une enquête "de printemps" est disponible (deuxième trimestre), les estimations pour les trimestres manquants sont établies à partir de données auxiliaires ou d'interpolations.

Comme l'estimation des trimestres manquants n'est pas possible pour chaque variable et groupe d'âge, les données présentées à partir de la page 2 sont fondées sur les enquêtes réalisées au deuxième trimestre (c'est-à-dire sur les "données de printemps"). De légères différences s'observent entre les "données annuelles" et les "données de printemps".

### Concepts et définitions de base

Toutes les définitions s'appliquent aux personnes vivant dans des ménages privés. Les concepts et définitions utilisés dans l'enquête suivent les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail.

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué, pendant au moins une heure, un travail en vue d'une rémunération, d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou qui n'étaient pas au travail, mais avaient un emploi ou une activité dont elles étaient temporairement absentes pour cause, par exemple, de maladie, de congés, de conflit du travail, d'études ou de formation.

Les personnes au chômage sont celles qui, au cours de la semaine de référence, étaient sans travail, disponibles pour travailler et activement à la recherche d'un emploi ou qui avaient trouvé un emploi devant débiter dans les trois mois suivants.

Les personnes inactives sont celles qui ne sont classées ni comme personnes occupées ni comme personnes au chômage.

Le taux d'emploi représente le pourcentage de personnes occupées dans la population du même âge.

Les travailleurs indépendants sont définis comme les personnes travaillant dans leur propre entreprise, cabinet professionnel ou exploitation agricole, en vue de réaliser un profit.

La distinction entre temps plein et temps partiel est effectuée par le répondant lui-même, sauf aux Pays-Bas, en Islande et en Norvège, où le temps partiel correspond à moins de 35 heures normalement travaillées par semaine et le temps plein à 35 heures ou plus, ainsi qu'en Suède, où ce critère est appliqué aux travailleurs indépendants.

Le niveau d'éducation est défini selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997. Une distinction est faite entre les trois niveaux suivants: faible (CITE ≤ 2; enseignement secondaire inférieur au maximum), moyen (CITE 3-4; enseignement secondaire supérieur) et élevé (CITE 5-6; enseignement supérieur).

La profession est définie conformément à la Classification internationale type des professions [CITP-88 (COM)]. Une distinction est faite entre les quatre catégories suivantes: travailleurs non manuels hautement qualifiés (CITP 1-2; membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise, professions intellectuelles et scientifiques), travailleurs non manuels faiblement qualifiés (CITP 3-5; professions intermédiaires, employés de type administratif, personnel des services et vendeurs de magasin et de marché), travailleurs manuels qualifiés (CITP 6-8; agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche, artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage) et travailleurs non qualifiés (CITP 9; manœuvres et agents non qualifiés de l'entretien, de la surveillance et de la manutention).

Dans la présente publication, tous les taux et ratios sont calculés sans tenir compte des non réponses.

Codes de pays utilisés dans la présente publication:  
BE (Belgique), CZ (République tchèque),  
DK (Danemark), DE (Allemagne), EE (Estonie),  
EL (Grèce), ES (Espagne), FR (France, sans les régions d'outre-mer, c'est-à-dire Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion), IE (Irlande), IT (Italie),  
CY (Chypre), LV (Lettonie), LT (Lituanie),  
LU (Luxembourg), HU (Hongrie), MT (Malte),  
NL (Pays-Bas), AT (Autriche), PL (Pologne),  
PT (Portugal), SI (Slovénie), SK (Slovaquie),  
FI (Finlande), SE (Suède), UK (Royaume-Uni), UE-25 (Union européenne à 25 États membres), UE-15 (Union européenne à 15 États membres), NEM-10 (groupe des 10 nouveaux États membres).

## ***Pour en savoir plus:***

**Données :** [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Population et conditions sociales/Données](#)

Population et conditions sociales

-  **Marché du travail**
-  **Emploi et chômage (Enquête sur les forces de travail)**
  -  **EFT - Indicateurs principaux**
  -  **Séries EFT - Données trimestrielles**

---

### **Les journalistes peuvent contacter le service média support :**

Bâtiment BECH, Bureau A4/125  
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408  
Fax (352) 4301 35349

E-mail: [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

### **European Statistical Data Support:**

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:  
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

### **l'Office des publications officielles des Communautés européennes.**

2, rue Mercier  
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>  
E-mail: [info-info-opoce@ec.europa.eu](mailto:info-info-opoce@ec.europa.eu)

---

Les auteurs remercient Malin ARVE et Jonny JOHANSSON pour leur contribution.